



Atelier 3

Optimiser l'implication des professionnels de santé de ville dans le parcours de soins et de santé

Julien Boehringer (*président URPS infirmiers libéraux Grand est*)

Marie-Catherine Concé Chemtob (*maitre de conférence en Droit Pharmaceutique - Rouen Normandie*)

Marion Bonète (*IDEC - CLB Lyon*)

Jennifer Thollin (*IDEC - CLB Lyon*)

1. Clarification conceptuelle : parcours de soins et parcours de santé

- Le parcours de soins désigne l'organisation des consultations, examens et traitements d'un patient au sein du système de santé. Il repose sur le médecin traitant comme point d'entrée et coordinateur des différentes interventions spécialisées.
- Le parcours de santé élargit cette approche en intégrant les dimensions préventives, médico-sociales et environnementales. Il inclut la prévention (dépistage, vaccination, éducation thérapeutique), l'accompagnement social et psychologique, ainsi que les déterminants de qualité de vie. Cette approche globale s'inscrit dans une logique centrée sur la personne.

2. Structuration territoriale et exercice coordonné

L'implication des professionnels repose sur une organisation graduée :

- Premier niveau : équipes de soins primaires, maisons de santé pluri-professionnelles (MSP), centres de santé pluri-professionnels (CSP).

- Deuxième niveau : communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), dont les six missions incluent l'accès aux soins, la structuration des parcours, la prévention, la gestion des crises sanitaires, la pertinence des soins et l'accompagnement des professionnels.
- Troisième niveau : dispositifs d'appui à la coordination (DAC), en soutien des situations complexes.

Le développement de l'exercice coordonné constitue un levier central pour améliorer la fluidité du parcours, notamment en oncologie où la continuité ville-hôpital est déterminante.

3. Numérisation du parcours et enjeux d'interopérabilité

L'Espace Numérique en Santé et le Dossier Médical Partagé (DMP), généralisés depuis 2022, représentent des outils structurants de coordination. Ils permettent le partage d'informations relatives aux soins, à l'imagerie, à la prévention et aux droits du patient.

Les dispositifs complémentaires incluent l'e-prescription, l'e-carte Vitale, la télémédecine (téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance) ainsi que les applications d'intelligence artificielle.

Toutefois, des limites persistent : faible utilisation hospitalière du DMP, manque d'interopérabilité des systèmes d'information et hétérogénéité des pratiques numériques.

4. Évolution des compétences et nouveaux métiers

L'atelier a mis en évidence l'élargissement des missions des professionnels de santé : déploiement des infirmiers en pratique avancée (IPA), protocoles de délégation, accès direct à certains professionnels (kinésithérapeutes, orthophonistes), et évolution vers une pharmacie clinique.

En oncologie, les initiatives en officine (ateliers de soins de support, gestion des séquelles, accompagnement de l'image corporelle) participent à la continuité du parcours après les traitements hospitaliers.

5. Enjeux et perspectives

L'amélioration de la prise en charge repose sur trois piliers :

- développement de l'exercice coordonné,
- déploiement d'outils numériques performants,
- missions professionnelles élargies.

Néanmoins, cette transformation nécessite un investissement individuel et collectif, ainsi qu'une volonté institutionnelle forte. Les difficultés d'interopérabilité et les freins culturels à la collaboration interprofessionnelle demeurent des obstacles majeurs.

Conclusion

L'optimisation de l'implication des professionnels de santé de ville dans le parcours de soins et de santé s'inscrit dans une dynamique systémique combinant organisation territoriale, innovation numérique et évolution des compétences. La coordination et la communication apparaissent comme les déterminants essentiels d'une prise en charge efficiente et centrée sur le patient.